

**VILLAGE DE NIGADOO**  
**PROCÈS-VERBAL**  
**RÉUNION EXTRAORDINAIRE**

**Date :** le mercredi 24 novembre 2021  
**Heure :** 18 h 30  
**Endroit :** Salle du conseil

---

**1. Ouverture de la réunion**

Le maire, M. Charles Doucet, appelle la réunion à l'ordre à 18 h 30.

**2. Relevé des présences et constatation du quorum**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

- Charles Doucet – Maire
- Olivier Dilhac – Maire Adjoint
- Raphaël Roy – Conseiller
- Tanya Amberman – Conseillère
- David Thibodeau – Conseiller
- Emilie Dilhac – Agente de projets
- Donna Landry-Haché – D.g. et Greffière

**ÉTAIENT ABSENTS :** Néant

M. le maire, Charles Doucet, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

<b>Résolution : 138-21</b>	<b>Proposée par : Raphaël Roy</b> <b>Appuyée de : Tanya Amberman</b>
Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec les changements qui suit :	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Point #5. c) Omettre la résolution et rapporter à une date ultérieure</li><li>• Point #5. e) Omettre la résolution et rapporter à une date ultérieure</li><li>• Point #5. f) Omettre</li><li>• AJOUTER :<ul style="list-style-type: none"><li>○ 6. h) Vieux Moulin<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 6. h) i. La Barque</li></ul></li><li>○ 6. i) Comités</li></ul></li></ul>	
<b>Pour : 5</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

**4. Déclarations de conflits d'intérêts – Néant**

## 5. Urbanisme

### a) Résolution – Huis clos

<b>Résolution : 139-21</b>	<b>Proposée par : Raphaël Roy</b> <b>Appuyée de : Olivier Dilhac</b>
Que ce point soit discuté à huis clos selon l'article 68 (1) de La Loi sur la gouvernance locale puisqu'il s'agit de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre les négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente ou d'un contrat;	
<b>Pour : 5</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

- M. Yvon Frenette du département de l'urbanisme de la CSR Chaleur donne une mise en contexte des demandes.
- Maire Charles Doucet donne une mise à jour des développements des deux dernières années.
- Une discussion entre les membres du conseil suit.

### b) Résolution – Levée du huis clos

<b>Résolution : 140-21</b>	<b>Proposée par : Raphaël Roy</b> <b>Appuyée de : David Thibodeau</b>
Que le huis clos soit levé.	
<b>Pour : 5</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

### c) Résolution – Urbanisme – Demande – Rue Principale (2 demandes).

La résolution est omise. Mais, les membres du conseil sont mis au courant des demandes. Le point est rapporté à une date ultérieure et le directeur (par intérim) M. Benjamin Kocyla sera invité afin d'appuyer les membres du conseil.

### d) Résolution – Urbanisme – Demande – Rue du Goulet

<b>Résolution : 141-21</b>	<b>Proposée par : Olivier Dilhac</b> <b>Appuyée de : Raphaël Roy</b>
Que les membres du conseil refusent la demande d'allouer une connexion d'égouts à cet endroit en raison qu'il des changements prévus avec les nouvelles normes requises pour s'établir en permanence près de la mer;	
Les membres votent en faveur de laisser l'installation d'une roulotte de camping. Mais, pas en permanence (pas à l'année), et sans une connexion d'égouts.	
<b>Pour : 5</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

**Note au Point # 5. d)** : Dans le cas d'un développement futur, il faudra changer le numéro de maison d'un des voisins en raison qu'il n'a pas de numéro disponible après et avant le terrain en question.

e) Résolution – Urbanisme – Demande – Rue des Habitants

<b>Résolution : 142-21</b>	<b>Proposée par : Raphaël Roy</b> <b>Appuyée de : Olivier Dilhac</b>
<p>Attendu que M. Yvon Frenette, du département de l'urbanisme de la CSR, est venu la mise en contexte de la situation entourant la Zone Ressource #1;</p> <p>Que les membres du conseil répondre en faveur d'allouer l'établissement de camps;</p> <p>Que les membres du conseil placent les conditions ci-dessous et qu'une entente formelle soit signée entre le village et la propriétaire afin de clarifier la position du village.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le village n'offrira aucuns services, ni d'entretien, dans cette zone;</li> <li>• Personne ne peut s'établir en permanence. C'est-à-dire, personne ne peut y vivre à l'année;</li> <li>• Aucune adresse sera assignée dans cette zone.</li> </ul>	
<b>Pour : 5</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

6. Affaires nouvelles

a) Municipalisation : « Livre blanc » déposé par le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick le jeudi 18 novembre 2021.

Une discussion a eu lieu entre les membres du conseil. Le maire dit qu'il a déjà commencé à discuter avec les autres maires de la structuration possible et, à cette date, ne prévoit pas de perte d'emplois.

b) Dates d'échéances pour la dernière paie de l'année – Jeudi 16 décembre 2021

Ce point est à titre d'information seulement.

c) Fête de Noël – Mises à jour

L'agente communautaire annonce qu'elle a reçu 90 noms d'enfants. Les membres du conseil sont heureux du succès de l'activité. Ils notent aussi que l'activité est devenue très populaire en région.

d) Billets – Noël Chaleur-Eux

Les billets ont été distribués à des citoyens de Nigadoo.

Ce point est à titre d'information seulement. Aucuns membres étaient libres d'assister en raison du congrès de l'AFMNB à Moncton.

e) Résolution – Voile d'ombrage

<b>Résolution : 143-21</b>	<b>Proposée par :</b> <b>Appuyée de :</b>
<p>Attendu que l'achat de la voile n'est pas possible d'ici la fin de l'année en raison du manque de matériaux;</p> <p>Que les membres du conseil votent en faveur de....</p>	
<b>Pour :</b> <b>Contre :</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

f) Résolution – Location de la salle Gilles Doucet

Le village a reçu une demande de louer la salle pour deux autres soirées par semaine. Mais, suite à une examination de la disponibilité de la salle, il ne sera pas possible d'ajouter un locataire en surplus de ce qui est déjà à l'horaire.

g) Résolution – Sentiers Verts – (20%)

<b>Résolution : 144-21</b>	<b>Proposée par : Raphaël Roy</b> <b>Appuyée de : David Thibodeau</b>
Que les membres du conseil votent en faveur d'accordé 20%, soit 2 000 \$, à l'organisme « Sentiers Verts Chaleur » pour le développement de sentiers tel que présenté.	
<b>Pour : 5</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

h) Vieux Moulin

Le maire donne un compte rendu des discussions avec un locataire potentiel au Vieux Moulin. Il explique aussi qu'il faudrait absolument agir rapidement afin de maintenir ce site comme attrait touristique.

Nous en saurons plus en février 2022.

- i. La Barque (affaires de cuisine). Il est fort possible que nous soyons en mesure de faire un don de toutes les affaires de cuisine dont nous n'avons plus besoin. Cela dit, il faut remettre la liste à jour et en savoir plus sur les besoins réels de La Barque. De plus, rien ne se fera avant février 2022.

La directrice générale est demandée de communiquer avec La Barque.

i) Comités

Ajout de noms à la liste :

- Comité MADA, conseillère Tanya Amberman
- Conseil récréatif de Nigadoo, conseiller David Thibodeau
- Comité des nouveaux arrivants, conseiller David Thibodeau

La directrice générale est demandée de faire les mises à jour et le faire parvenir aux membres du conseil.

## 7. Levée de la réunion

La réunion est levée à 20 h 05.

**\* Prochaine réunion ordinaire aura lieu le lundi 17 janvier 2022 à 19 h.**

**\*\*Prochaine réunion extraordinaire aura lieu le lundi 13 décembre 2021 à 18 h 30.**